

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC

(Barème des prix maximums pratiqués - Les prix sont calculés sur une base d'un taux de TVA à 20%)

A LA CHARGE DU VENDEUR:

Montant des transactions (hors terrain à bâtir)		Honoraires
DE	А	
1€	29 999€	15%
30 000€	49 999€	6 000€
50 000€	69 999€	8 000€
70 000€	99 999€	9 000€
100 000€	209 000€	10 000€
210 000€	249 999€	12 000€
250 000€	299 999€	15 000€
300 000€	379 999€	18 000€
380 000€	499 999€	20 000€
500 000€	Et +	4%

Honoraires de 4% pour tous les programmes immobiliers. Honoraires forfaitaires de 7 000€ pour tous les terrains à bâtir.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires du 01/04/2022



- TARIFS 2024 HONORAIRES DE REDACTION D'ACTES DES BAUX COMMERCIAUX

REDACTION BAIL COMMERCIAL, PROFESSIONNEL OU PRECAIRE

Pour la part de loyer annuel comprise entre :

De 0 € à 5 000.00 €	1000.00 € H.T	
> 5000.00 € jusqu'à 30 000.00 €	1500.00 € H.T	
> 30 000.00 €	7 % H.T	

ACTE DE RENOUVELLEMENT

Pour la part de loyer annuel comprise entre :

De 0 € à 20 000.00 €	1200.00 € H.T	
> 20 000.00 € jusqu'à 30 000.00 €	1500.00 € H.T	
> 30 000.00 €	2 000.00 € H.T	

Les honoraires sont dus dès réalisation de la prestation rendue par ORPI PRO



LOCAUX A USAGES PROFESSIONNELS

- * IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL
- * TERRAINS INDUSTRIELS
- * LOCAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS
- * LOCAUX INDUSTRIELS, DE STOCKAGE & D'ACTIVITE

- * FONDS DE COMMERCE
- * PAS DE PORTE
- * CESSION DE DROIT AU BAIL

POUR LES TRANSACTIONS SUR CES BIENS, NOS HONORAIRES SONT :

A) A LA VENTE*

De 0 € à 100 000.00 €	8 000.00 € H.T
> 100 000.00 € jusqu'à 150 000.00 €	10 000.00 € H.T
> 150 000.00 € jusqu'à 500 000.00 €	6 % H.T
> 500 000.00 €	5 % H.T

^{*} Honoraires à la charge de l'acquéreur.

B) A LA LOCATION**

Honoraires de 30 % H.T. du loyer annuel HT et HC avec un minimum de 2.500 \leqslant HT :

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE OU DE BAIL

6 000.00 € H.T
8 000.00 € H.T
6 % H.T
5 % H.T

Les honoraires sont dus dès réalisation de la prestation rendue par l'agence.



CEGIT IMMO

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

POUR LE BAILLEUR (TTC):

Surface du logement en m²	Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail	Honoraires de rédaction d'état des lieux d'entrée
0 à 80 m²	8€/m²	3€/m²
81 à 100 m²	7€/m²	3€/m²
+ de 101 m²	6€/m²	3€/m²

HONORAIRES D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION

(A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR): 150.00 € TTC

DEDUCTIBLES DE VOS REVENUS FONCIERS

POUR LE LOCATAIRE (TTC):

Surface du logement en m²	Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail	Honoraires de rédaction d'état des lieux d'entrée
0 à 80 m²	8€/m²	3€/m²
81 à 100 m²	7€/m²	3€/m²
+ de 101 m²	6€/m²	3€/m²

SERVICES SUPPLEMENTAIRES

- Forfait rédaction bail : 150.00€ TTC

- Rédaction de l'état des lieux : 3€/m² TTC

 Honoraires garage/parking: 80.00€ TTC à la charge exclusive du preneur Taux TVA en vigueur 20%

Honoraires du 11/03/2019

Agence CEGIT IMMO

18 rue Jean Legendre - 60200 COMPIEGNE

Tél: 03.44.40.46.47- fax 03.44.40.20.01 - cegitimmo@orpi.com

SARL CEGIT au capital de 7 622.45€ - carte professionnelle 385 534 740 – garanties CEGC 446.000€ - TRANSACTION QBE France 110.000€ - SIRET 383 534 740 00022. Pour l'activité concernée, que l'intéressé ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires.

WWW.ORPI.COM



CEGIT IMMO

GESTION LOCATIVE

Formule 6.5 % TTC

Quittancement /Encaissement

Gestion des Relances

Régularisation des Charges

Gestion des travaux d'entretien

Suivi des Assurances, Entretien Chaudière/Ramonage

Compte Rendu de Gérance Mensuel

Formule 7.5 % TTC

- + Paiement des charges de copropriété
- + Paiement des factures fournisseurs
- + Aide à la déclaration des revenus fonciers

Formule 8.5 % TTC

- + Suivi des travaux de rénovation suite au départ du locataire
- + Suivi des sinistres (rdv d'expertise, gestion diverse pour le compte du mandant)
 - + Suivi des procédures contentieuses

DEDUCTIBLES DE VOS REVENUS FONCIERS

SERVICES SUPPLEMENTAIRES HORS FORMULE:

- Forfait rédaction bail : 150.00€ TTC
- Rédaction de l'état des lieux : 3.00€/m² TTC
- Avenant au contrat de location : 84.00€ TTC à la charge du demandeur
- Aide à la déclaration des revenus fonciers : 108.00€ TTC/lot
- Vacation honoraires pour le suivi des sinistres, procédures contentieuses, gros travaux : 84.00 €TTC/heure
- Vacation forfaitaire pour représentation aux A.G de copropriété : 150.00 € TTC
 Taux TVA en vigueur 20%

Honoraires du 11/03/2019

Agence CEGIT IMMO

18 rue Jean Legendre - 60200 COMPIEGNE

Tél: 03.44.40.46.47- fax 03.44.40.20.01 − cegitimmo@orpi.com

SARL CEGIT au capital de 7 622.45€ - carte professionnelle 385 534 740 − garanties CEGC 446.000€- TRANSACTION QBE France 110.000€ - SIRET 383 534 740 00022. Pour l'activité concernée, que l'intéressé ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires.

WWW.ORPI.COM